# CAN Équilibré neutre canadien 75/100 (PS2)

30 septembre 2026

Un fonds à grande capitalisation axé sur la croissance qui vise l'équilibre entre le revenu et la croissance à long terme.

## Ce fonds vous convient-il?

- Vous cherchez à préserver votre investissement, tout en le laissant croître.
- Vous désirez investir de façon équilibrée dans des actions et des actifs à revenu fixe.
- Vous êtes prêt à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

COTE DE RISQUE

FAIBLE — MODÉRÉ — ÉLEVÉ

FUNDGRADE A+ ATTEINT POUR L'ANNÉE 2025

**Catégorie de fonds**
Équilibrés canadiens neutres

**Date de création**
14 mai 2012

**Ratio des frais de gestion (RFG)***
-

**Gestion du fonds**
TD Greystone Managed Investments Inc.

## Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 août 2026)



### Répartition de l'actif (%)

| | |
|---|---|
| Obligations Domestiques | 33,6 |
| Actions canadiennes | 21,2 |
| Actions internationales | 21,2 |
| Actions américaines | 19,2 |
| Espèces et équivalents | 4,0 |
| Obligations Étrangères | 0,7 |
| Autres | 0,1 |



### Répartition géographique (%)

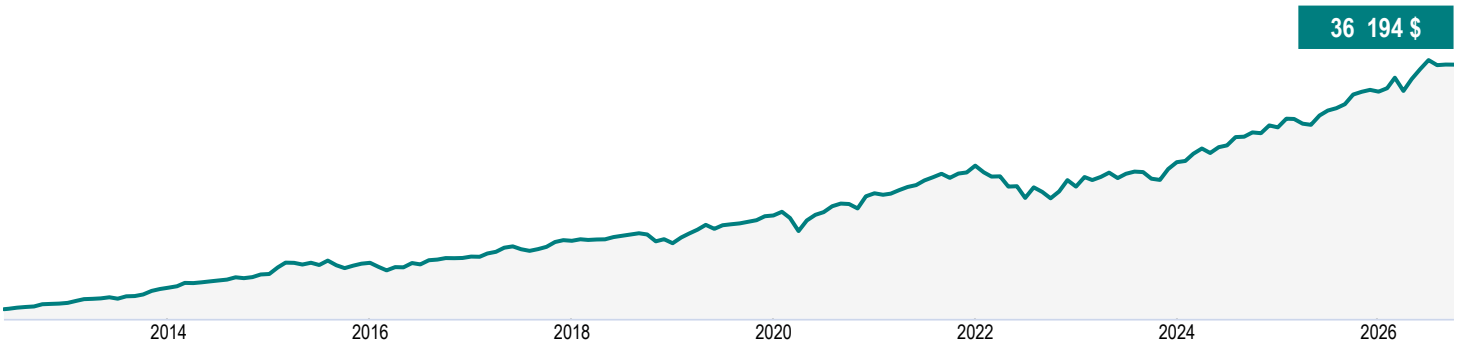
| | |
|---|---|
| Canada | 58,5 |
| Multi-National | 20,4 |
| États-Unis | 19,9 |
| Irlande | 0,6 |
| Autre | 0,4 |
| Royaume-Uni | 0,3 |
| Autres | -0,1 |



### Répartition sectorielle (%)

| | |
|---|---|
| Fonds commun de placement | 41,6 |
| Revenu fixe | 34,3 |
| Technologie | 9,0 |
| Espèces et quasi-espèces | 4,0 |
| Services financiers | 2,6 |
| Services aux consommateurs | 2,0 |
| Soins de santé | 1,9 |
| Biens industriels | 1,6 |
| Services publics | 0,8 |
| Autres | 2,2 |

## Croissance d'une somme de 10 000 $ (depuis la création du fonds)



# CAN Équilibré neutre canadien 75/100 (PS2)

30 septembre 2026

## Renseignements sur le fonds

Au 31 août 2026

| Principaux titres | % |
|---|---|
| TD Greystone Canadian Equity Fund CAD% | 21,2 |
| TD Greystone International Equity Fund CAD% | 20,4 |
| Espèces et quasi-espèces | 2,8 |
| NVIDIA Corp | 1,7 |
| Gouvernement du Canada 2,75 % 01-jun-2033 | 1,7 |
| Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 1,75 % 15-jun-2030 | 1,7 |
| Province de l'Ontario 4,60 % 02-déc-2055 | 1,7 |
| Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 1,10 % 15-mar-2031 | 1,5 |
| Apple Inc | 1,4 |
| Microsoft Corp | 1,4 |
| **Répartition totale des principaux titres** | **55,5** |

Au 31 août 2026

| Caractéristiques du portefeuille | |
|---|---|
| Écart-type | 6,73 % |
| Rendement du dividende | - |
| Rendement à l'échéance | 3,98 % |
| Durée (années) | 6,86 |
| Coupon | 3,64 % |
| Cote de crédit moyenne | AA- |
| Capitalisation boursière moyenne (millions) | - |

**Actifs nets (millions de $)**
376,0 $

**Cours**
36,19 $

**Nombre de titres**
129

**Placement initial minimal**
100 000 $
Un minimum de 500 000 $ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

**Codes de fonds**

AFA – CLGE031E

### Coordonnées

**Centre de service à la clientèle**

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

## Comprendre les rendements

### Rendements annuels composés (%)

| 1 MO | 3 MO | ACJ | 1 AN | 3 ANS | 5 ANS | 10 ANS | DEPUIS CRÉATION |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **-0,02** | **-1,32** | **8,69** | **9,71** | **14,71** | **8,50** | **8,87** | **9,36** |

### Rendements par année civile (%)

| 2025 | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **12,97** | **14,50** | **11,30** | **-8,84** | **13,21** | **11,86** | **17,42** | **-1,50** |

## Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2012 - 30 septembre 2026)

| Meilleur rendement | Date de fin de la meilleure période | Pire rendement | Date de fin de la pire période | Rendement moyen | % des périodes de rendement positif | Nombre de périodes positives | Nombre de périodes négatives |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **10,74 %** | **mai 2017** | **4,19 %** | **mars 2020** | **8,17 %** | **100,00 %** | **113** | **0** |

# CAN Équilibré neutre canadien 75/100 (PS2)

30 septembre 2026

## Commentaire du fonds T2 2026

*Les commentaires et les opinions sont fournis par TD Greystone Managed Investments Inc..*

## Commentaires sur les marchés

Les marchés ont fortement rebondi au deuxième trimestre de 2026 après la volatilité du premier trimestre, les actions mondiales et américaines ayant atteint de nouveaux sommets au début de juin. Le rendement s'explique en grande partie par la vigueur soutenue des thèmes liés à l'intelligence artificielle (IA) et un trimestre exceptionnel pour les sociétés de semi-conducteurs. Les actions canadiennes ont également inscrit des rendements positifs, mais les gains ont diminué à la fin du trimestre, la baisse des prix de l'énergie et de l'or ayant posé quelques difficultés.

L'incertitude macroéconomique persiste, les prix élevés de l'énergie et les préoccupations persistantes à l'égard des droits de douane pesant sur les attentes d'inflation. Malgré cela, les écarts de taux restent historiquement serrés, ce qui témoigne de la confiance soutenue à l'égard des bilans des sociétés. Les sociétés américaines de très grande envergure, dont Amazon.com, Inc., Apple Inc. et Space Exploration Technologies Corp., ont largement fait appel au marché obligataire canadien pour financer leurs investissements liés à l'IA. Les titres à revenu fixe canadiens ont enregistré de modestes rendements positifs au cours du trimestre, soutenus par la baisse des taux à long terme et le solide rendement des titres de créance.

## Rendement

La sélection des actions internationales et américaines a contribué au rendement. La sous-pondération des titres à revenu fixe a également stimulé le rendement.

Le Fonds d'actions internationales Greystone TD a le plus favorisé le rendement, ayant profité d'une sélection judicieuse des titres.

Les liquidités ont légèrement nui au rendement, car les actions et les titres à revenu fixe ont inscrit des rendements supérieurs, bien que les espèces soient nécessaires du point de vue de la liquidité.

Le Fonds d'investissement à court terme canadien Émeraude TD a le plus freiné le rendement au cours du trimestre en raison des effets de la répartition de l'actif.

## Activité du portefeuille

Les pondérations des actions américaines, internationales et canadiennes ont été réduites, car les placements sous-jacents ont dépassé la surpondération cible et, de l'avis du sous-conseiller, il était prudent d'encaisser des profits et de rééquilibrer le portefeuille pour revenir à la cible. Le produit du rééquilibrage des actions a été investi dans des instruments du marché monétaire, offrant ainsi une marge de manœuvre si de nouvelles occasions se présentent.

# CAN Équilibré neutre canadien 75/100 (PS2)

30 septembre 2026

## Perspectives

De l’avis du sous-conseiller, le contexte macroéconomique demeure légèrement favorable. Des risques évidents subsistent, notamment l’incertitude liée au conflit au Moyen-Orient et la possibilité d’une trajectoire plus dynamique des taux d’intérêt avec le nouveau président du Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine. Ces risques sont contrebalancés par une dynamique favorable, y compris la poursuite des dépenses d’investissement liées à l’IA et des valorisations élevées, mais pas manifestement excessives. Le sous-conseiller a pris des profits et a ramené les actions à la surpondération cible, en les réaffectant au segment à court terme de la courbe. Le sous-conseiller demeure attentif aux événements macroéconomiques et est prêt à ajouter des titres à revenu fixe de base si les taux deviennent plus intéressants, tout en continuant de mettre l’accent sur la diversification.

# CAN Équilibré neutre canadien 75/100 (PS2)

30 septembre 2026

## Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 30 juin 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 30 juin 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

# CAN Équilibré neutre canadien 75/100 (PS2)

30 septembre 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

^L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

†Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., ‡Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La note FundGrade A+® est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels FundGrade A+® qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note FundGrade A+® complémentaire de la notation mensuelle FundGrade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors équipondérés en calculant une note mensuelle FundGrade. Les notes FundGrade sont réparties en cinq tranches qui vont de « A » (performance supérieure) à « E » (performance inférieure). Ainsi, 10 % des fonds gagnent la note A, 20 % des fonds obtiennent la note B, 40 % des fonds reçoivent la note C, 20 % des fonds recueillent la note D et 10 % des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle FundGrade au cours de l'année précédente. La note FundGrade A+® utilise un calcul dans le style de « moyenne pondérée cumulative » (MPC). Les notes mensuelles FundGrade de « A » à « E » reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur ou

# CAN Équilibré neutre canadien 75/100 (PS2)

30 septembre 2026

égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web www.FundGradeAwards.com. Même si Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l'exactitude de ces dernières n'est pas garantie par Fundata.

**Information financière offerte par Fundata Canada Inc.**

**©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.**